

Les quatre saisons de la Baratte

Agriculture urbaine et périurbaine, paysage,
environnement et urbanisme pour la ville durable

www.loire-baratte.com

n°28

Hiver
2011-2012

- **En bref** : 2012, année
des trames verte et
bleue

- **Actualités** : Trames
verte et bleue dans les
Scot et les PLU

**La santé ? Elle est dans
l'assiette !**

Agenda 2012

- **Les gens** :

Marcel Naslot :

« **Qu'est-ce que ça va
devenir tout ça ?** »

- **Patrimoine, Paysage,
Environnement** :

**3eme colloque
paysages et jardins**

En bref : 2012 sera l'année des trames verte et bleue ! Le Grenelle invite maintenant les régions, les départements, les communes à prendre en compte les trames verte et bleue, et à les porter dans les outils de planification et d'urbanisme, tels que les Schémas de Cohérence Territoriale et les Plans Locaux d'urbanisme (qui deviennent intercommunaux) (SCoT et PLU). Assurer les continuités écologiques, protéger et développer la faune ordinaire, prendre en compte et/ou restaurer les milieux (ruisseaux, jardins, zones humides et inondables, nappe phréatique, bocage...) Un vaste chantier commence qui, à la Baratte, nous concerne au premier chef, avec la Loire, les jardins, le petit canal de dérivation de la Nièvre...

Les choses avancent. De notre côté, le 3eme colloque paysage et jardins sera consacré à l'agriculture urbaine et périurbaine ainsi qu'aux trames verte et bleue...

Actualités :

Prise en compte des trames verte et bleue dans les Schémas de Cohérence Territoriale et les Plans Locaux d'Urbanisme

Le décret, 2012-290 du 29 février 2012, paru le 2 mars au Journal officiel, met en conformité le code de l'urbanisme avec les dispositions de la loi Grenelle II et de la loi de modernisation de l'agriculture, en ce qui concerne les documents d'urbanisme. Ces dispositions concernent plus particulièrement les schémas de cohérence territoriale (SCoT) et les plans locaux d'urbanisme (PLU).

Le décret précise la manière dont les PLU prennent en compte les trames verte et bleue. Le contenu des PLU intercommunaux est notamment défini, en particulier les dispositions tenant lieu de programme local de l'habitat et celles tenant lieu de plan de déplacements urbains (PDU).

Le texte précise également les conditions de classement des terrains en zone naturelle et forestière et en zone agricole, afin de tenir compte de la loi de modernisation agricole. Le délai d'instruction des autorisations de construire soumises à la consultation de la commission départementale de la consommation des espaces agricoles est majoré d'un mois.

Notre santé ? Elle est dans l'assiette !

Mangez cinq fruits et légumes par jour et bougez !

Tout le monde connaît ce conseil du programme national nutrition santé dont les premières actions remontent à 2001. Mais la population est loin de consommer cinq fruits et légumes par jour !

La consommation des légumes qui chutait s'est stabilisée tandis que celle des fruits a augmenté. Le nombre de petits consommateurs de fruits et légumes a été réduit d'un quart, passant de 60 % de la population à 45 %. La population est encore loin de consommer cinq fruits et légumes par jour !

Que cachent les chiffres ?

Un ouvrier consomme 50 % de fruits et légumes de moins qu'un cadre. On consomme moins de fruits dans le Nord que dans le Sud. Les différences sont d'ordre socio-économiques et traditionnelles.

Que sont nos potagers devenus ?

Les fruits et légumes frais sortis du jardin étaient une chose naturelle il y a trente ou quarante ans. Toutes les familles modestes ou même aisées possédaient un jardin nourricier. La chaîne de valeur était intégrée : les légumes produits étaient récoltés et aussitôt préparés, cuisinés et consommés...

Par camions les surgelés sont arrivés ! Parce que la terre est basse, beaucoup de jardins ont été délaissés et d'autres, par le béton ont été saccagés. Les gens sans argent vont au restaur. du cœur plutôt que de cultiver eux-mêmes leurs potagers ! Les villes qui protègent le foncier agricole urbain vont dans le sens d'une société responsable, participative et solidaire. En 2012, allons tous au jardin et au verger !



En 2012, oubliez la crise cultivez vos talents naturels au jardin !

Agenda 2012

- 6 avril : 3^{ème} colloque paysages et jardins : les enjeux de l'espace périurbain, programme sur Actu 2012 : www.loire-baratte.com
table ronde 1 : agriculture urbaine et périurbaine pour la ville durable

table ronde 2 : démarche des trames verte et bleue lieu Palais Ducal, Nevers, inscription gratuite : saint-fiacre58@orange.fr ou par courrier au siège de l'association 20, rue du Vernai 58000 NEVERS, en précisant vos nom, prénom, organisation (le cas échéant).

- 2 juin après-midi : atelier création de jardins, inscriptions saint-fiacre58@orange.fr renseignements 06 10 39 57 26

- 3 juin de 10 h à 18 h, rendez-vous aux jardins, sur le Clos Monard, jardin flore et insectes, accès par la rue du Vernai, Nevers, animations, expositions, déjeuner champêtre, visite guidée du val maraîcher à 15 h

- 2 septembre : fête de Saint-Fiacre, messe à St-Eloi, soliste, histoire, déjeuner champêtre, sur inscription
- 16 septembre : fête des Mangeux d'ail, des terroirs et fête européenne du patrimoine, sur le Clos Monard de 10 h à 18 h, diverses expositions, animations...

Marcel NASLOT : « Qu'est-ce que ça va devenir tout ça ? »

Cher Marcel,
Tu nous a souvent demandé ce qu'allait devenir la Baratte. Comme si nous détenions la réponse ou quelques signaux forts sur l'avenir du val maraîcher ! Tu savais notre engagement cohérent et sans faille dans la défense du patrimoine local ...

Toi qui a toujours vécu rue Saint-Fiacre entre ton authentique maison barattonne et tes jardins, tu connaissais chaque parcelle, chaque ruisseau, chaque fontaine, chaque arbre... Ta bienveillance et ton approche écologique étaient respectueuses de la nature.

Tout le monde t'aimait parce que tu comptais parmi ceux pour qui la gentillesse est une vraie valeur. Doté d'une belle finesse d'esprit, tu avais, sans aucune méchanceté, de l'acuité sur les comportements humains et l'intelligence des situations.

Chaque fois que nous passions rue saint-Fiacre, c'était un vrai plaisir de te rendre visite. Dans le cadre de nos travaux, tu as maintes fois évoqué tes souvenirs, tes parents et tous ceux que tu as connus sur le val maraîcher.

Robert Peuvot nous confiait dernièrement : « Dans les années 50/60, il était le meilleur bêcheur de la Baratte. Quand il commençait, il ne s'arrêtait pas ! un vrai sauvage ! Il nous dépassait tous, même les meilleurs ! »

Derrière le Staub, tu excellais aussi... traçant un sillon parfait...

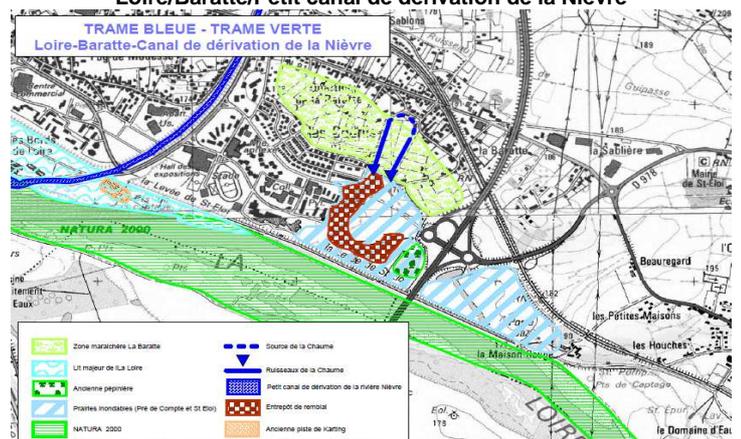
Marcel, tu nous as quittés en novembre dernier. Ta silhouette familière dans les brumes matinales manque déjà à notre paysage...



Marcel Naslot sur une sente de la Chaume
Photo Brigitte Compain-Murez

Le 6 avril prochain se tiendra, au Palais ducal, Nevers, le 3eme Colloque paysages et jardins avec comme thème principal « les enjeux de l'espace périurbain » décliné en deux tables rondes. La première, Agriculture urbaine et périurbaine pour la ville durable, réunira des intervenants locaux, tels que la Chambre d'Agriculture de la Nièvre et Solidaire avec les Paysans qui fera un bilan de 7 années de son activité de paniers solidaires (mise en lien direct des producteurs avec les consommateurs) et des acteurs nationaux comme Terre en ville qui travaille avec les collectivités locales à la préservation d'une agriculture de proximité. Quant à l'association Terre de liens, elle agit concrètement pour permettre l'installation de paysans et développer une agriculture biologique. La table ronde de l'après-midi sera consacrée à la démarche des trames verte et bleue. Face à l'effondrement de la biodiversité, l'Europe a fait de la préservation des continuités écologiques une priorité. La déclinaison de la directive européenne se traduit par la création du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) et par la mise en conformité des documents de planification et d'urbanisme (SCOT et PLU). Ce sujet d'actualité réunira le Conseil régional de Bourgogne qui lance la démarche des trames verte et bleue et des spécialistes des corridors écologiques. Ce sera l'occasion de présenter la mission trames verte et bleue qui sera menée pendant 3 mois sur le secteur Loire/Baratte/petit canal de dérivation de la Nièvre par une étudiante en master environnement, sols, eaux, biodiversité de l'Université de Rouen. Pour cette 3eme édition du Colloque Paysages et jardins ouverte à un large public (élus, étudiants, associations, citoyens sensibilisés ou curieux, amoureux des paysages et jardins...), l'organisateur, Saint-Fiacre Loire-Baratte, s'est associé avec le Conseil Local de Développement Durable de Nevers présidé par Jean-Yves Demortière. Rappelons que le Conseil Local de Développement Durable qui réunit des citoyens neversois, s'est investi, parallèlement à Saint-Fiacre Loire-Baratte, sur une réflexion concernant l'avenir du val maraîcher. M. le maire de Nevers lancera cette journée d'échange. Aujourd'hui, tous les voyants sont au vert pour développer le patrimoine naturel et agricole périurbain local. Inscription gratuite sur saint-fiacre58@orange.fr - renseignements 06 10 39 57 26

Un projet de Trame verte et bleue à insérer au futur ScoT et au PLU intercommunal : Loire/Baratte/Petit canal de dérivation de la Nièvre



CONTRIBUEZ A LA VALORISATION D' UN AUTHENTIQUE JARDIN DE LA LOIRE EN REJOIGNANT L'ASSOCIATION SAINT-FIACRE LOIRE-BARATTE

NOM et Prénom :

Domicile :

Téléphone (facultatif) : e-mail :

- je verse 5 euros d'adhésion à l'Association Saint-Fiacre – Loire Baratte, chez Mme Compain, 20, rue du Vernet - 58000 NEVERS
- je soutiens l'Association Saint-Fiacre – Loire-Baratte et je verse un don à partir de 15 euros (au titre de culture et patrimoine)

« Les quatre saisons de la Baratte »

© Association Saint-Fiacre Loire-Baratte. - N°ISSN 1955-7477 - Dépôt administratif Préfecture Nevers et Bibliothèque nationale - Edité par nos soins
Directeur de publication : Brigitte Compain-Murez, Présidente, concepteur-paysagiste ENSP, certifié Développement durable et projets urbains FFP
Contact : saint-fiacre58@orange.fr - 06 10 39 57 26
4000 exemp., disponible sur www.loire-baratte.com
FAITES CONNAITRE NOTRE PUBLICATION A VOTRE ENTOURAGE